



Loi carrez et cage d'escalier

Par **emijul**, le 17/10/2012 à 16:55

Bonjour,
La cage de l'escalier est exclue de la surface loi carrez, mais qu'en est il des placards de + de 1m80 situés sous ce même escalier (on voit dans le placard les marches montantes de l'escalier)
sont ils pris en compte dans le calcul de la surface loi Carrez ?
Merci

Par **edith1034**, le 17/10/2012 à 17:39

non
pour tout savoir sur la loi carrez
allez sur
<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>